



Lettre aux Séniors



Chère Madame, cher Monsieur,

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les élus de la Ville de Bollène et moi-même sommes très heureux de vous offrir le traditionnel colis de Noël.

Cette année, nous aurons le plaisir de vous accueillir Place de la Mairie les **jeudi 7, vendredi 8 et lundi 11 décembre, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**, afin de vous le remettre

Toutefois, pour les personnes les plus fragiles, nous nous proposons de livrer le colis à domicile, sur demande.

Pour des raisons pratiques, les réservations devront intervenir **avant le 17 novembre 2023.**

Pour cela, plusieurs possibilités :

- Déposez ou retournez votre coupon (au verso) par courrier à l'adresse suivante : **CCAS**

**108 Avenue du Maréchal Leclerc
84500 Bollène**

Ou

- Télécharger le coupon sur le site **www.ville-bollene.fr** et nous le renvoyer par courriel à **ccas.animationsenior@ville-bollene.fr**

Pour clore cette année en beauté, nous aurons le plaisir de vous accueillir à la **Salle La Cigalière** pour le repas de fin d'année, **le lundi 4 décembre et le mardi 5 décembre.**

Merci de vous inscrire le plus rapidement possible (coupon au verso) auprès du CCAS.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Anthony ZILIO
Maire de Bollène et Président du CCAS



Colis de Noël 2023



Colis de Noël offert aux Bollénois à partir de 65 ans

La remise du colis de Noël sera effectuée Place de la Mairie de Bollène les
jeudi 7, vendredi 8 et lundi 11 décembre, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Coupon de réservation (réponse avant le 17 Novembre 2023)

Madame :
Née le :/...../.....

Monsieur :
Né le :/...../.....

Adresse :
.....
.....
.....

Téléphone :

Si le colis est retiré par un tiers, merci de prévoir la présentation des deux
pièces d'identité.

À déposer ou retourner à l'adresse suivante :

CCAS
108 Avenue du Maréchal Leclerc
84500 Bollène
du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
04 90 40 51 05
ccas.animationsenior@ville-bollene.fr



Repas de fin d'Année



Repas de fin d'année offert aux Bollénois à partir de 65 ans

Les conjoints de moins de 65 ans sont invités et devront s'acquitter de la somme de 15 € pour les bollénois et 25 € pour les non bollénois.

Coupon de réservation (réponse avant le 17 Novembre 2023)

Madame :
Née le :/...../.....

Monsieur :
Né le :/...../.....

Adresse :
.....
.....
.....

Téléphone :

- Lundi 4 Décembre**
- Mardi 5 Décembre**

Retirer impérativement le bulletin de participation au

CCAS
108 Avenue du Maréchal Leclerc
84500 Bollène
du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
04 90 40 51 05

Toyenses Fêtes

